



## Université de Reims Champagne-Ardenne

### MENTION DE MASTER

### « Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé »

---

UFR Lettres et Sciences Humaines - Bâtiment 17 -1<sup>er</sup> étage - 57, rue Pierre Taittinger - 51571 REIMS  
Secrétariat de Psychologie : 03 26 91 36 48 - [masters-psycho@univ-reims.fr](mailto:masters-psycho@univ-reims.fr)  
Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

### MASTER 1 & 2 Mixte (Professionnel et Recherche)

Responsable de la formation : Pr Chrystel Besche-Richard

**Parcours Psychologie Légale/*Forensic Psychology* (PsyL)**

**Responsable du parcours : Pr Chrystel Besche-Richard**

Laboratoire d'adossement :  
Equipe d'accueil C2S *Cognition, Santé, Société* (EA 6291)



<http://www.univ-reims.fr/c2s>

## Table des matières

<b>Présentation générale de la Mention de Master</b> .....	1
<b>Un petit glossaire universitaire pour commencer</b> .....	1
<b>Le calendrier de l'année universitaire 2018–2019</b> .....	3
<b>Informations pratiques – vos contacts</b> .....	4
<b>Informations diverses</b> .....	4
<b>Présentation générale des 2 années de Master</b> .....	6
<b>Admission</b> .....	7
<b>Et après</b> .....	7
<b>Attention particulière portée à la fraude aux examens et au plagiat</b> .....	8
<b>Mémoires et stages</b> .....	10
<b>A savoir avant de commencer vos stages</b> .....	10
<b>Les mémoires</b> .....	11
<b>La soutenance orale du TER en Master 2</b> .....	12
<b>Rédaction du rapport de stage</b> .....	13
<b>Règles de présentation du rapport de stage</b> .....	13
<b>Le carnet de stage</b> .....	14
<b>Thématiques de TER proposées par les enseignant.e.s - chercheur.e.s de la Mention</b> . 14	
<b><i>1<sup>ère</sup> année de la Mention de Master (M1)</i></b> .....	17
<b>Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances</b> .....	18
<b>Contenu des enseignements du 1er semestre – Résumés des cours</b> .....	21
<b>Contenu des enseignements du 2nd semestre – Résumés des cours</b> .....	25
<b>Dates à retenir M1</b> .....	28
<b>ANNEXES</b> .....	29



# Présentation générale de la Mention de Master

Vous avez été recruté.e en Master 1 (M1) dans l'un des parcours de la Mention de Master « Psychopathologie, psychologie clinique, psychologie de la santé, félicitations ! Vous y poursuivrez en Master 2 (M2) (sous réserve de validation de l'année de M1).

Cette Mention de Master fait suite aux précédentes habilitations (2008-2018) d'une Mention « Psychologie » évaluée en 2016-2017 par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Le rapport d'évaluation de la Mention est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.hceres.fr/aeres/search?SearchText=master+psychologie+universit%C3%A9+reims&searchRapports=%2Faeres%2Fsearch&reportType%5B%5D=all&x=0&y=0>

Le Master se subdivise en deux niveaux : la première année correspond au Master 1 et la deuxième année correspond au Master 2. La direction de la mention de Master "*Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*" est assurée par le Pr Chrystel Besche-Richard.

Si la Licence de Psychologie comporte pour l'essentiel une formation généraliste à base d'enseignements de psychologie mais aussi des neurosciences, de statistiques et d'anglais (disciplines indispensables pour être psychologue), la véritable spécialisation intervient en M1 puis en M2. Le M1 comporte des enseignements de tronc commun généralistes (méthodologie, neurosciences, statistiques, anglais) et spécifiques (psychopathologie, psychologie clinique), et des enseignements de différenciation en fonction des parcours de la Mention. Ces parcours sont :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: clinique de l'adulte (PNCP-A) (Responsable: Dr Fabien Gierski)
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: clinique de l'enfant et de l'adolescent (PNCP-E) (Responsable: Dr Christelle Declercq)
- Psychopathologies et Psychothérapies (PsyP) (Responsable: Pr Chrystel Besche-Richard)
- Psychologie Légale/*Forensic Psychology* (PsyL) (Responsable: Pr Chrystel Besche-Richard)

L'ensemble des parcours de la Mention sont mixtes (à finalité professionnelle et de recherche) : l'obtention du M2, après validation d'une Licence et d'un M1 de Psychologie, permet de travailler comme psychologue mais aussi de poursuivre en Doctorat en réalisant une thèse. Pour devenir psychologue, il faut une licence de psychologie, un M1 de psychologie et un M2 de psychologie. Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du Master donnant lieu à la soutenance d'un rapport de stage selon les termes de l'arrêté du 19 mai 2006.

Le *Conseil de Mention* est l'instance d'échange et de concertation où est discutée notamment l'organisation des études. Le Conseil de Mention se réunit périodiquement pour traiter du fonctionnement des parcours de la mention (pédagogie, évaluation). Il comporte des enseignant.e.s-chercheur.e.s élu.e.s et des étudiant.e.s élu.e.s, ces dernier.e.s siégeant quand le conseil n'est pas restreint aux seul.e.s enseignant.e.s. Un compte-rendu est établi à l'issue de chaque conseil.

Le *Conseil de Perfectionnement* a pour rôle de faire évoluer les orientations de la formation tant du point de vue académique que de ses applications professionnelles, de voter, chaque année, les demandes de modifications des modalités de contrôle de connaissances, et d'apporter, à la marge, des modifications dans l'organisation de la maquette que ce soit du point de vue de son contenu que de son organisation. Il est composé d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'étudiant.e.s (ancien.ne.s et en cours de formation) et de membres issus du monde professionnel. Les étudiant.e.s élu.e.s au conseil de Mention sont celles et ceux qui siègent au conseil de Perfectionnement pour représenter les étudiant.e.s en cours de formation.

La Mention de Master est adossée à un laboratoire de recherche ([www.univ-reims.fr/c2s](http://www.univ-reims.fr/c2s)), support des travaux de recherche que les étudiant.e.s réaliseront au cours de leur M1 et de leur M2. Ce laboratoire est une équipe d'accueil doctoral (EA 6291) dont l'intitulé est « Cognition, Santé, Société » (C2S). Il est dirigé par la Pr Stéphanie Caillies.

Au nom de l'équipe pédagogique de la Mention de Master, je vous souhaite la bienvenue dans le Master "*Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*" - Parcours Psychologie Légale/*Forensic Psychology*, et une bonne lecture de ce livret.

**Pr Chrystel Besche-Richard**



## Un petit glossaire universitaire pour commencer...

UFR.	Unité de Formation et de Recherche
URCA	Université Reims Champagne-Ardenne
CA	Conseil d'Administration
CFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CS	Conseil Scientifique
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
EC	Élément Constitutif
MAST	Maître de Conférences associé.e
MCU	Maître de Conférences des universités
HDR	Habilité.e à Diriger des Recherches
PU	Professeur.e des universités
ATER	Attaché.e temporaire d'Enseignement et de Recherche
PRAG	Professeur.e Agrégé.e
PRCE	Professeur.e Certifié.e
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieur Administratif, Technicien, de Service sociaux et de Santé
HCERES	Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur



## L'équipe pédagogique

### Les enseignant.e.s de la Mention de Master

#### ➤ **Professeur.e.s des universités (PU) et Maîtres de Conférences des universités (MCU)**

BALTAZART Véronique - MCU

BENSALAH Leïla - MCU

BERJOT Sophie - PU

BESCHE-RICHARD Chrystel – PU

BRADMETZ Joël - PU

CAILLIES Stéphanie - PU

CARUANA Sylvain - MCU

DECLERCQ Christelle – MCU

EVANS-HERZOG Martine – PU

GOBIN Pamela - MCU

GIERSKI Fabien - MCU

GREBOT Elisabeth – MCU

HENRY Audrey - MCU

LAFARGUE Gilles - PU

LEFEUVRE Régis – MCU

LEGRAND Fabien - MCU - HDR

OLIVIER Marie - MCU

SOUSSIGNAN Robert - MCU - HDR

STEFANIAK Nicolas - MCU

VOISIN Dimitri – MCU

#### ➤ **MAST**

MORRONE Isabella

PLANCHOU Clément

#### ➤ **ATER**

LANNOY Séverine

La Mention de Master compte sur la collaboration de nombreuses et nombreux professionnel.le.s (chargé.e.s d'enseignement).

# Le calendrier de l'année universitaire 2018–2019

<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)</b>	
<b>Du lundi 3 septembre au samedi 8 septembre 2018</b>	<b>Semaine de pré-rentrée</b>
<b>Lundi 10 septembre 2018</b>	<b>Début des enseignements des cours magistraux et des TD du 1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2018</b>	<b>Vacances d'automne</b>
<b>Du lundi 10 décembre au samedi 15 décembre 2018</b>	<b>Semaine de rattrapage des CM et TD Semaines d'Examens Oraux du 1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019</b>	<b>Vacances de fin d'année</b>
<b>Du lundi 17 décembre au samedi 22 décembre 2018 Du lundi 7 janvier au samedi 12 janvier 2019</b>	<b>Examens écrits du 1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Jeudi 7 février 2019</b>	<b>Affichage des résultats du 1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>2<sup>ème</sup> SEMESTRE (durée des enseignements : 8 semaines en M1)</b>	
<b>Lundi 4 février 2019</b>	<b>Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2<sup>nd</sup> semestre</b>
<b>Du lundi 18 février au dimanche 24 février 2019</b>	<b>Vacances d'hiver</b>
<b>Du lundi 8 avril au dimanche 21 avril 2019</b>	<b>Vacances de printemps</b>
<b>Du lundi 29 avril au samedi 4 mai 2019</b>	<b>Semaine de rattrapage des CM et TD</b>
<b>Du lundi 6 mai au samedi 18 mai 2019</b>	<b>Examens écrits du 2<sup>nd</sup> semestre</b>
<b>Du lundi 20 mai au samedi 25 mai 2019</b>	<b>Examens oraux du 2<sup>nd</sup> semestre</b>
<b>Jeudi 6 juin 2019</b>	<b>Affichage des résultats du 2<sup>nd</sup> semestre</b>
<b>Du mardi 11 juin au samedi 30 juin 2019</b>	<b>Session de rattrapage des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestres</b>
<b>Vendredi 12 juillet 2019</b>	<b>Affichage des résultats des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestres</b>

# Informations pratiques – vos contacts

**Composante** : UFR Lettres et sciences humaines – Campus Croix-Rouge 57, rue Pierre Taittinger 51571 Reims Cedex

**Responsable de la Mention de Master** : Chrystel Besche-Richard (chrystel.besche@univ-reims.fr)

**Responsable du parcours** : Chrystel Besche-Richard ([chrystel.besche@univ-reims.fr](mailto:chrystel.besche@univ-reims.fr))

**Coordonnées du secrétariat** : Secrétariat des masters - Département de Psychologie - Bureau 17-111 UFR Lettres et Sciences Humaines 57, rue Pierre Taittinger 51571 REIMS Cedex  
masters-psycho@univ-reims.fr – 03.26.91.36.48

<http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

## La scolarité / Accueil des étudiant.e.s

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) - Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 37 28 ou lettres-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30. Fermé le mercredi après midi

## Informations diverses

**Activation de votre adresse mail** : Chaque étudiant.e possède sa propre adresse électronique qu'il doit **activer dès son inscription** selon la procédure qui lui a été fournie lors de son inscription. Cette activation est d'autant plus nécessaire que des informations sont transmises par mail tout au long de l'année universitaire, notamment le questionnaire d'évaluation des enseignements.

**Les TD** : Il est rappelé aux étudiant.e.s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et peut être contrôlée à chaque séance.

Si un.e étudiant.e ne peut pas suivre les TD, il/elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions: contrat de travail au moins égal à un mi-temps, charge de famille, pratique d'un sport de haut niveau, handicap...Il-elle peut aussi « panacher » et se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres.

**La testhotèque** se trouve en **salle 17-015**. Les tests peuvent être consultés sur place ou être empruntés, toujours **sous couvert du/de la directeur.trice de mémoire**.

**La Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.

**Le Service d'accompagnement des étudiants – Mission Orientation (SAE) et le Service Formation Continue et Insertion Professionnelle – Mission Insertion Professionnelle (SFCIP)** sont situés Rue Rilly-La-Montagne à Reims (Tél : 03 26 91 87 55 ; e.mail : [siou.campuscroixrouge@univ-reims.fr](mailto:siou.campuscroixrouge@univ-reims.fr) et Tél : 03 26 91 86 66 ; e.mail : [insertion-professionnelle@univ-reims.fr](mailto:insertion-professionnelle@univ-reims.fr)).

**Le service de Santé Universitaire (S.U.M.P.S.)** est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tél : 03 26 05 83 20). **L'Infirmier** est joignable au 03 26 91 38 80 et est située rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit et Sciences Politiques ; des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant.e.s.

**Les informations de Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.

**Le service d'Assistance Sociale** peut être contacté au 03 26 91 38 81.

### **Unités d'enseignement et éléments constitutifs**

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Eléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation :

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif, lorsqu'elle est supérieure à 10/20, est conservée d'une session d'examen à l'autre (session janvier-mai et session de juin), et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions de janvier-mai et de juin. Il ne peut intervenir qu'entre U.E. appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux U.E.

Les crédits "ECTS" (*European Credits Transfert System*) permettent les échanges entre les universités françaises et les universités européennes. En effet, dans toutes les universités appliquant le LMD, la Licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le Master vaut 120 ECTS, soit 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque élément constitutif de chaque unité d'enseignement en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel. N'oubliez donc pas que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'informations qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

### **Rôle de l'étudiant.e élu.e au conseil de Mention**

En tant qu'élu.e au Conseil de Mention, l'étudiant.e doit faire le lien entre :

\* les étudiant.e.s et les enseignant.e.s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant.e.s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant.e élu.e évoque ces points au Conseil de Mention.

- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant.e.s.

\* les étudiant.e.s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation, pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiants et les aider dans leurs démarches administratives.

- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du Département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

Parallèlement au Procès-Verbal du Conseil de Mention, l'étudiant.e élu.e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année. Le rapport peut être affiché sur le panneau des élu.e.s sous sa responsabilité.



# Présentation générale des 2 années de Master

**Description :** Les objectifs scientifiques poursuivis par la formation de Master consistent à délivrer des connaissances (théoriques, cliniques, appliquées) empiriquement validées, de développer l'acquisition de la démarche hypothético-déductive et les méthodes qui s'y rattachent en vue d'asseoir les pratiques professionnelles sur des techniques ayant fait l'objet de validation scientifique (*evidence-based psychology*), mais aussi de conduire un projet de recherche. Les thèmes abordés concernent la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, les méthodes psychologiques d'évaluation (entretiens, tests et questionnaires cliniques), la criminologie, l'expertise psychologique, le droit (droit pénal, droit de l'application des peines), les processus de jugement et de décision de justice, et les techniques d'investigation et de témoignage. Le programme est incontestablement pluridisciplinaire (psychologie clinique, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie cognitive, droit, criminologie) en vue d'une pratique du métier de psychologue dans le champ de la justice.

La part du socle commun est importante entre les différents parcours de la Mention de Master et comporte : de l'anglais professionnel, de la méthodologie professionnelle autour de l'utilisation des outils du psychologue (entretiens, questionnaires, tests, échelles cliniques, etc.), de la méthodologie de la recherche comportant des enseignements de statistiques, des stages professionnels et de recherche accompagnés de supervision et de l'élaboration de rapport de stage, des travaux d'étude et de recherche (TER). Le déroulement des études s'effectue sur deux années (Master 1 et Master 2) avec un recrutement à l'entrée du Master (M1) via le portail national [www.trouvermonmaster.gouv.fr](http://www.trouvermonmaster.gouv.fr).

**Compétences acquises à l'issue de la formation :** Les compétences disciplinaires acquises à l'issue de cette formation concernent la psychopathologie (théories explicatives du fonctionnement psychique du normal au pathologique, de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte), la psychologie clinique, le droit et la criminologie. En termes de compétences professionnelles, elles relèvent de l'évaluation des grands troubles psychopathologiques et de l'analyse d'une situation clinique dans un contexte juridique. Les compétences transversales sont celles associées aux différents outils du psychologue clinicien (pratique du bilan psychologique, entretiens) aux connaissances des contextes institutionnels, à la mise en place de projets, à l'initiation de la démarche de recherche dans les champs de compétences précédemment cités dans le respect des règles éthiques et déontologiques de la profession. L'enseignement de l'anglais scientifique et professionnel constitue des compétences linguistiques supplémentaires. A l'issue de cette formation, les étudiant.e.s seront en mesure : d'identifier la présence et la nature des troubles psychologiques ou de situations nécessitant un soutien psychologique; d'en favoriser leur prévention et/ou limiter leur récurrence ; d'interagir avec d'autres professionnels qui interviennent au cours des différentes étapes de la procédure judiciaires (psychiatres, pédiatres, juristes, éducateurs, etc.) en étant capable de présenter des informations tout en les adaptant au public visé ; de participer ou d'initier des recherches; adopter une attitude professionnelle rigoureuse, éthique et déontologique.

**Modalités d'enseignement :** Enseignement en présentiel en formation initiale et en formation continue.

**Stages et projets tutorés :** Plusieurs stages sont obligatoires au cours des deux années de Master : 1/ un stage professionnalisant de 150h au semestre 2 (Master 1) ; 2/ un stage professionnalisant de 500h au semestre 4 (Master 2) ; 3/ un stage recherche de 150h au

semestre 4 (Master 2). Les étudiant.e.s ont également à réaliser un projet tutoré qui prend la forme de l'organisation d'une journée scientifique (Master 2).

## Admission

**Prérequis obligatoires :** Le titre de psychologue ne peut être validé que pour les titulaires d'une Licence et d'un Master (Master 1 & 2) de psychologie.

**Centres d'intérêt nécessaires :** Psychopathologie, Psychologie clinique, Psychologie cognitive, Psychologie sociale, Droit, Criminologie, Anglais.

**Procédure de candidature :** Dossier de candidature (*Curriculum vitæ*, lettre de motivation avec projet professionnel, résumé du TER de L3 s'il existe, relevé de notes L1, L2, L3, attestation et / ou évaluation par les maîtres de stage pour l'ensemble des stages effectués).

**Examen des dossiers : 3 étapes**

Examen du dossier académique éventuellement suivi d'une audition, éventuellement suivie d'un classement sur liste principale (qui vaut admission) ou sur liste complémentaire.

**Admission en 2<sup>nd</sup>e année de master après validation de la 1<sup>ère</sup> année de Master**

## Et après...

**Insertion professionnelle**

**Poursuites d'études envisageables :** Doctorat

**DANGER**

## Attention particulière portée à la fraude aux examens et au plagiat



La validation des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de Master repose sur l'obtention des différentes UE composant chaque année qui relèvent à la fois de contrôles continus, d'examens terminaux, de dossiers, de mémoires et rapports de stage accompagnés en Master 2 de soutenance orale. Pour toutes ces épreuves, les règles concernant la fraude aux examens et le plagiat s'appliquent.

### Extrait du « Guide des études » URCA

#### I- La fraude aux examens et en contrôle continu.

« La fraude aux examens ou en contrôle continu est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992. Les cas de fraude aux examens sont obligatoirement examinés par la section disciplinaire de l'université composée de membres enseignants et étudiants issus du Conseil d'Administration de l'université.

En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

Le jury ne peut se substituer à la section disciplinaire pour sanctionner le candidat, par attribution, par exemple de la note zéro. Le jury traite donc la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats.

En cas de flagrant délit, le surveillant responsable de la salle prend toute mesure pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il procède à la saisie du ou des documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants et, s'il accepte, par le candidat.

Si l'étudiant refuse de contresigner le procès-verbal, il en est fait mention sur ce dernier.

Par ailleurs, dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat.

Aucun certificat de réussite, ni aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée.

La section disciplinaire, saisie par le président de l'université, se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1. L'avertissement
2. Le blâme
3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans (sursis possible si l'exclusion n'excède pas 2 ans)
4. L'exclusion définitive de l'établissement
5. L'exclusion de tout établissement public pour une durée maximale de 5 ans
6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

Toute sanction entraîne automatiquement pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante à la fraude. La section disciplinaire peut également décider de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examens pour l'étudiant concerné.

Par ailleurs, si un diplôme a été délivré entre temps, l'administration peut décider du retrait du diplôme si après la nouvelle délibération du jury, l'étudiant n'obtient pas le diplôme. Ce retrait devra être motivé et l'intéressé devra avoir été en mesure de présenter sa défense par écrit et oralement ».

## **II- Le plagiat**

Les articles de revues, les ouvrages, les notes de cours fournis par l'enseignant.e, les mémoires de recherches d'ancien.ne.s étudiant.e.s quel que soit leur niveau sont protégés par le droit de propriété intellectuelle (articles L122.4, L 335.2 et L 335.10 du code de la propriété intellectuelle). L'utilisation du contenu de ces documents est donc réglementée et ce qu'elle que soit la façon dont vous vous êtes procurés le document (achat personnel en librairie, emprunt à la BU, consultation sur des sites internet).

Définition : Action du plagiaire, vol littéraire, copie, emprunt, imitation. (Le Petit Robert). Il s'agit de la reproduction complète ou partielle de phrases, de figures, de schémas extraits de documents cités ci-dessus sans précision de l'auteur ou de la source. D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit (Article L.122-4 du code de la Propriété intellectuelle).

« En cas de soupçon de plagiat, l'enseignant.e doit informer la scolarité de sa composante et lui communiquer les éléments dont il dispose. Le plagiat est constitué lorsque l'étudiant.e a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs : il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs (à partir de cinq), par la reformulation ou la traduction, par la copie.

Lorsqu'un plagiat est constaté, le mémoire ou le rapport de stage sont corrigés normalement. La section disciplinaire est saisie.

ATTENTION, d'un point de vue juridique, le plagiat est un délit : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ». Article L.122-4 du code de la Propriété intellectuelle.

La façon la plus efficace d'éviter le plagiat est dans un premier temps de chercher à comprendre ce que vous lisez dans différents articles, chapitres d'ouvrages, etc.. Dans un second temps, vous devez chercher à formuler une synthèse de ces arguments avec vos propres mots, même s'ils vous semblent imparfaits. Si vous voulez étayer un argument en citant un extrait d'article, vous devez mettre cet extrait entre guillemets, puis préciser immédiatement après l'extrait, l'auteur, la date de publication et la page d'où est extraite la phrase citée. Si vous préférez reproduire une figure présentant des résultats sur lesquels vous allez vous appuyer plutôt que rédiger un long paragraphe, vous devez de la même manière préciser à côté du titre de la figure, le nom de l'auteur, l'année de publication et la page d'où est extraite cette figure. Pour les mémoires et rapports de stage, notez toutes les références bibliographiques au fur et à mesure de vos lectures.

**Des mesures de vérification de plagiat sont mises en place au niveau des mémoires de recherche, des rapports de stage et des contrôles continus.**

## Mémoires et stages

### A savoir avant de commencer vos stages

- Le stage exigé dans le cadre de la validation du M1 est de 150 heures et se déroule sur 4 semaines pleines (les 4 premières semaines du semestre 2). Il pourra être réalisé en France ou à l'étranger. Ce stage de 150h en M1 ne pourra se dérouler que sur un seul lieu de stage et il est, de préférence, encadré par un.e psychologue. Les 150h de stage du M1 seront à ajouter au stage de 500h de M2 nécessairement encadré par un.e psychologue ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
- Tout stage (obligatoire –professionnalisant ou de recherche–, optionnel) est encadré par un.e maître de stage universitaire (pour le stage obligatoire il s'agira, en Master 1 de votre directeur/trice de mémoire de recherche et, en Master 2, du responsable du parcours de la Mention) et un.e professionnel.le. Le stage sera évalué par le/la professionnel.le à l'aide du carnet de stage. Une copie de l'évaluation faite par le/la professionnel.le sera fournie à l'étudiant.e.

- **Conventions de stage**

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant.e lui/elle-même. **Le-la stagiaire ne peut aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.**

Au **minimum 2 semaines avant le début du stage**, les conventions de stage doivent être déposées, **une fois complétées et signées par les différentes parties**, au secrétariat du Master de Psychologie (aux horaires d'ouverture) pour signature de M. Piantoni, directeur de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

La convention de stage est **valable pour une durée spécifique** : l'étudiant.e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage. Si nécessaire, il-elle peut demander une prolongation de stage auprès du secrétariat.

Pour télécharger la convention pour un stage en France (à remplir en 3 exemplaires) :

A partir du site du département. Les conventions y sont déjà pré-remplies.

Pour télécharger la convention pour un stage à l'étranger (à remplir en 4 exemplaires) :

A partir du site de l'URCA [www.univ-reims.fr](http://www.univ-reims.fr), se connecter sur le bureau virtuel puis : Intranet > Vie étudiante > Les formulaires > Convention de stage à l'étranger.

Pour télécharger la convention pour un stage en laboratoire (à remplir en 3 exemplaires) :

A partir du site du département. Les conventions y sont déjà pré-remplies.

## Les mémoires

Au cours de votre cursus, deux mémoires de recherche seront à réaliser, un en Master 1 et un en Master 2. Une seule soutenance orale ponctuera la fin du cursus en Master 2. Le mémoire de Master 1 sera donc évalué, sans soutenance, par le/la directeur.trice de mémoire. Dans ce contexte, nous avons aussi envisagé une organisation souple du contenu du mémoire de Master 1 avec l'idée que l'étudiant.e investigue une thématique dans la continuité entre M1 et M2 (sauf souci particulier), et, qu'en fonction de la thématique de mémoire et du/de la directeur.trice de mémoire, le début de recueil de données puisse se faire en Master 1 ou, à défaut, de façon obligatoire en Master 2. Par conséquent, les conseils de rédaction donnés ci-après seront à adapter en fonction du travail réalisé. Les thématiques de recherche proposées par l'équipe pédagogique se trouvent dans quelques pages.



## Consignes de rédaction du document écrit du TER

Les consignes qui suivent concernent le document écrit et sont à adapter, en fonction des recommandations du/de la directeur.trice de mémoire, selon la nature du travail réalisé. Les consignes pour préparer la soutenance orale sont présentées plus bas. Le TER est un document écrit de **6000 mots maximum**, rédigé en Times New Roman, taille 12, interligne 1.5. Il peut comporter des graphiques et/ou des tableaux insérés dans le corps du texte. Chaque tableau ou figure est numéroté et comporte une légende explicite. Le titre des tableaux est situé en haut du tableau. Celui des figures ou des graphiques doit apparaître en bas. Le plan est le suivant :

- 1) La **page de garde**.
- 2) Le **sommaire**.
- 3) Le **résumé** en français de **150 mots** et en anglais de **150 mots** également. Cinq mots-clés et 5 keywords.
- 4) **L'introduction** et, dans la continuité, **l'état de l'art** que vous pourrez décliner en sous-parties en fonction de la problématique. Durant cette partie, vous devez faire preuve de synthèse en vue de faire émerger une problématique claire.
- 5) La partie « **méthode** » :
  - Participants : nombre de participants, description sociodémographique, critères d'inclusion et d'exclusion ;
  - Matériel : outils utilisés (description des différents outils : construction, consigne, validation, etc.) ;
  - Procédure : description de la manière dont l'expérience se déroule ainsi que présentation de la méthode de recueil des données. Les sections « matériel » et « procédure » peuvent être fusionnées ;
  - Procédure d'analyse des données (plan d'analyse ; tests statistiques ; logiciel statistique).
- Le TER présente le travail fini, il doit donc être rédigé au passé et non pas au futur** car la recherche a déjà eu lieu.
- 7) La partie « **Résultats** ». Les résultats impliquent **ou non** des statistiques selon le type de mémoire. Lorsque des hypothèses claires ont été formulées, les résultats sont présentés dans l'ordre de l'énoncé des hypothèses opérationnelles.

Pour chaque hypothèse, on présentera dans l'ordre :

- La méthode d'analyse des résultats ainsi que le plan de l'analyse (plan, variables...),
- Les tableaux et graphiques obtenus,
- Les résultats des tests statistiques si des statistiques ont été calculées.

Attention à ne pas présenter le même résultat de multiples fois sous de multiples formes (texte, tableau, graphique) → il faut choisir.

La séquence ci-dessus pourra être utilisée dans le cas d'une étude exploratoire. Aucune conclusion ne doit être formulée dans cette partie.

8) La **Discussion** doit être structurée de la façon suivante :

- **Résumé des objectifs de l'étude et synthèse des résultats** : pour chaque hypothèse, les résultats sont d'abord résumés puis confrontés aux hypothèses. Aucune valeur statistique n'est présentée dans cette partie.
- **Interprétation des résultats** en les situant par rapport à la littérature mentionnée dans la revue de la littérature
- **Implications théoriques et cliniques** des résultats
- **Limites** de l'étude, critiques méthodologiques
- **Ouverture** vers des recherches futures et éventuellement implications pratiques.

9) **Éventuellement une conclusion**

10) **Liste des références**

Au moins 20 références présentées selon les **normes de l'APA** : tout ce qui est cité dans le corpus de votre mémoire, et seulement ce qui y est cité, doit figurer dans la liste des références.

Notez qu'il est d'usage d'inclure une **page de remerciements** (brève et sobre) avant le sommaire.



## La soutenance orale du TER en Master 2

Pour l'étudiant.e, il s'agit de présenter en 10 minutes à l'aide obligatoirement d'un diaporama les éléments essentiels du travail (Il est conseillé de réaliser des diapositives avec peu de texte) tout en essayant de prendre de la distance par rapport à son écrit. Sur ce plan, il convient d'éviter de rester prisonnier de la chronologie du texte, à travers un discours qui s'apparente à une simple lecture commentée des diapos. Il est préférable de s'attacher plutôt à bien dégager les éléments essentiels du travail tout en ayant déjà un point de vue critique sur son propre écrit. Après cette présentation, l'étudiant.e devra répondre à des questions spécifiques ou générales.

Le TER donnera lieu à une note correspondant au document écrit et une note correspondant à la prestation orale. La note du document écrit portera sur la qualité du document fourni (clarté de l'argumentation théorique et des hypothèses, pertinence dans la description des outils méthodologiques et des résultats présentés, capacité à intégrer son travail aux travaux antérieurs, qualité du français et de l'orthographe, respect des normes de présentation). La seconde note portera sur la qualité de la prestation orale (clarté de l'exposé, aisance, maîtrise des concepts et du domaine de recherche, capacité d'adaptation dont l'étudiant.e fait preuve pour défendre les points de vue assumés dans son travail).

Le TER fait l'objet d'une double évaluation : du document écrit et de la soutenance orale devant un jury composé de 2 enseignant.e.s chercheur.e.s: le/la directeur.trice du mémoire et un.e autre enseignant.e de la Mention de Master.

## Rédaction du rapport de stage

En Master 1, la validation du stage repose sur l'évaluation effectuée par le/la tuteur/tutrice de stage et l'évaluation du rapport de stage faite par le/la maître de stage universitaire. Soignez votre rapport de stage qui doit être correctement rédigé (cf. ci-après) et suivre le plan. Ce rapport doit rendre compte de votre capacité à prendre de la distance vis-à-vis de votre expérience.

Les stages effectués lors de l'année de M1 dans l'objectif de recueillir des données pour la réalisation du mémoire nécessiteront également des conventions aux conditions qu'il soit mentionné sur la convention « Recueil de données ».



## Règles de présentation du rapport de stage

Le rapport est de 25 pages maximum, imprimé avec la police Times New Roman 12, interligne 1,5. Il comporte 4 parties principales :

1. Présentation du lieu de stage (2 pages maximum)
2. Projet de stage : objectifs définis en amont avec les tuteurs (professionnels et universitaires, le cas échéant) (2 pages minimum)
3. Bilan de stage
  - 3.1. Ce qui a pu être réalisé (nouvelles connaissances, limites)
  - 3.2. Ce qui n'a pas pu être réalisé et pourquoi (analyse des circonstances particulières appréhendées par le stagiaire)
  - 3.3. Aspects professionnels non appréhendés pendant le stage
  - 3.4. *Réflexions personnelles (par rapport à la pratique, aux outils, au code de déontologie). Cette partie doit contenir vos réflexions concernant la manière dont vous avez vécu votre stage et ce que vous en avez tiré sur vous-même, étant donné vos objectifs dans le cadre du stage et de votre projet professionnel. Cette partie doit être particulièrement développée de sorte à mettre en évidence votre propre expérience au cours de votre stage.*
4. Conclusion (1 page) : objectifs futurs à atteindre (autres stages), bilan.
5. Références bibliographiques



## Le carnet de stage

L'ensemble des stages (M1 & M2) est consigné dans le **carnet de stage** à remplir par l'étudiant.e, le/la professionnel.le encadrant le stage. Le carnet de stage sera directement envoyé, en début d'année, au professionnel.le ayant accepté de vous encadrer en stage qui le renverra au secrétariat au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mars 2019. Le carnet de stage rempli est obligatoire pour l'évaluation du stage.

## Thématiques de TER proposées par les enseignant.e.s - chercheur.e.s de la Mention

### Véronique Baltazart

Dans la problématique très générale de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'objectif est d'étudier l'influence de la valence émotionnelle des mots (*cadeau vs. prison*) dans la construction du lexique orthographique chez les enfants dyslexiques d'âge scolaire.

### Leila Bensalah

La problématique centrale porte sur le processus de théorie de l'esprit chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Il s'agira, par exemple, d'étudier les spécificités de ce processus chez l'adolescent et l'adulte; d'étudier le rôle des normes sociales dans ce processus chez l'enfant; d'examiner son implication dans la régulation émotionnelle ou le jugement, ou encore d'étudier son implication à l'école.

### Chrystel Besche-Richard

Thème 1 : Etude du fonctionnement de la neurocognition (par exemple, mémoire, fonctions exécutives) ou de la cognition sociale (par exemple, émotions, théorie de l'esprit, empathie) dans différentes pathologies mentales chez l'adolescent et l'adulte (par exemple, anorexie mentale, troubles de la personnalité, troubles psychotiques, troubles de l'humeur)

Thème 2 : Efficacité des pratiques de soins innovantes (par exemple, remédiation cognitive, psychoéducation, thérapies interpersonnelles, méditation de pleine conscience, thérapies basées sur la mentalisation) dans la prise en charge des troubles de l'humeur ou des troubles psychotiques

Thème 3 : Les symptômes psychotiques et le fonctionnement cognitivo-émotionnel : perspective dimensionnelle

Thème 4 : Liens entre les traits de personnalité et le fonctionnement émotionnel et cognitif

Thème 5 : Liens entre les traits pathologiques de personnalité (personnalité schizotypique, borderline, narcissique, hypomaniaque) et le fonctionnement cognitivo-émotionnel

Thème 6 : Validation d'outils (échelles d'empathie (en collaboration avec Marie Olivier et Isabella Morrone), dépression, d'hypersensibilité, de schizotypie)

Thème 7 : Approche clinique des troubles émotionnels: Alexithymie, Anhédonie, Régulation émotionnelle

### Références

- Besche-Richard, C. (Ed.) (2018). *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent, adulte*. Paris : Dunod.
- Besche-Richard, C., Terrien, S., Lesgourgues, M., Béchiri-Payet, C., Gierski, F., Limosin, F. (2014). Remediation of context processing deficits in schizophrenia: preliminary data with ambiguous sentences. *Neuropsychiatric Disease and Treatment*, 10, 2307-2312.
- Lemitre, S., Garnier, F., Besche-Richard, C. (2018). Les troubles de la personnalité. In Besche-Richard, C. (Ed.). *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent ; adulte*. Paris : Dunod, p. 129-152.
- Raucher-Chêné, D., Achim, A.M., Kaladjian, A., Besche-Richard, C. (2017). Verbal fluency in bipolar disorders: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Affective Disorders*, 207, 359-366.
- Terrien, S., Gobin, P., Iakimova, G., Coutté, A., Thuair, F., Baltazart, V., Mazzola-Pomietto, P., Besche-Richard, C. (2016). Electrophysiological correlates of emotional meaning in context in relation to facets of schizotypal personality traits: a dimensional study. *Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 70, 141-150.
- Terrien, S., Stefaniak, N., Blondel, M., Mouras, H., Morvan, Y., & Besche-Richard, C. (2014). Theory of mind and hypomanic traits in general population. *Psychiatry Research*, 215, 694-699.

## Stéphanie Caillies

- Etude des difficultés des faibles compreneurs en compréhension de textes. L'objectif de ce projet est de tester l'hypothèse d'une insuffisance de production des inférences sémantiques et pragmatiques, chez les enfants scolarisés, âgés de 7 à 9 ans, estimés comme « faibles compreneurs » bien que normo-lecteurs (en collaboration avec C. Declercq).

- Développement de théorie de l'esprit cognitive et affective et appréhension de ses déterminants chez l'enfant ordinaire ou présentant une prématurité. L'objectif du projet, mené en collaboration avec le service de pédopsychiatrie du CHU de Reims, est de caractériser les habiletés en cognition sociale (i.e théories de l'esprit cognitive et affective) d'enfants nés prématurément (âgés de 7 à 10 ans) en comparaison avec celles des enfants témoins, appariés.

- Développement des compétences langagières et d'apprentissage procédural chez l'enfant présentant un trouble spécifique du langage oral. Ce projet de recherche est mené en collaboration avec le centre de référence des apprentissages du CHU de Reims et concerne des enfants âgés entre 6 et 10 ans.

- Développement atypique de la compréhension du langage figuré.

## Christelle Declercq

Les recherches encadrées s'inscrivent notamment dans le cadre de l'étude de la compréhension du langage et de la compréhension des émotions.

Plusieurs projets sont particulièrement proposés:

- compréhension du langage écrit chez des enfants avec ou sans difficultés de compréhension (en collaboration avec S. Caillies),

- compréhension des émotions chez des enfants avec une paralysie cérébrale en relation avec les fonctions exécutives (en collaboration avec R. Pochon),

- compréhension des émotions chez des adultes une trisomie 21 en relation avec les fonctions exécutives (en collaboration avec R. Pochon),

- influence de l'exercice physique sur le développement des fonctions exécutives dans la déficience intellectuelle (en collaboration avec A. Flucher, F. Legrand et R. Pochon).

## Fabien Gierski

Thématique générale : psychopathologie cognitive des conduites addictives : conséquences, facteurs de vulnérabilité et techniques de prévention

Performance cognitive (mémoire, fonctions exécutives) et consommation de substances (en particulier alcool, cannabis)

Cognition sociale et consommation de substances (en particulier alcool, cannabis et addiction alimentaire)

Profils de personnalité associés aux conduites addictives : alcool, tabac, cannabis, addiction alimentaire, jeux vidéo

To binge or not to binge : étude des processus psychologiques associés au comportement de binge drinking, binge eating, binge watching

Validation d'échelles en lien avec les conduites addictives

Prévention des conduites addictives en milieu étudiant

## Références

Gierski, F., Quertemont, E., Naassila, M. (2018). Les conduites d'alcoolisation chez les adolescents. In Besche-Richard C. (Ed) *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent, adulte*. Paris : Dunod, p. 307-326.

Gierski, F., Benzerouk, F., De Wever, E., Duka, T., Kaladjian, A., Quaglino, V., Naassila, M. (2017). Cloninger's temperament and character dimensions of personality and binge drinking among college students. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*.

Smith, K.W., Gierski, F., André, J., Dowell, N.G., Cercignani, M., Naassila, M., Duka, T. (2017). Altered white matter integrity in whole brain and segments of corpus callosum, in young social drinkers with binge drinking pattern. *Addiction Biology*, 22, 490-501.

Gierski, F., Spada, M.M., Fois, E., Picard, A., Naassila, M., Van der Linden, M. (2015). Metacognitions about alcohol use among university students: Psychometric properties of the PAMS and NAMS French versions. *Drug and Alcohol Dependence*, 153,78–85.

Gierski, F., & Naassila, M. (2014). Conduites d'alcoolisation et binge drinking chez l'adolescent : apport des neurosciences. In Battaglia, N. & Gierski, F. (Eds.) (2014). L'addiction chez les adolescents : psychologie des conduites addictives. Paris : De Boeck - Solal (collection "Troubles du développement psychologique et des apprentissages), p. 17-60.

### **Pamela Gobin**

Influence de l'émotion dans l'apprentissage de la lecture avec ou sans dyslexie.  
Influence de l'émotion dans l'apprentissage de la lecture chez des enfants dysphasiques.  
Métacognition et émotions chez les enfants.  
Influence de la valence émotionnelle dans la compréhension de l'ambiguïté verbale chez l'adulte.  
Biais attentionnels et émotionnels dans le binge-drinking.  
Biais émotionnels spécifiques dans le binge-eating.  
Influence de la valence émotionnelle sur le traitement lexical chez l'adulte.

### **Audrey Henry**

Cognition sociale et fonctionnement exécutif dans la population saine, les pathologies neurologiques ou psychiatriques :

- Théorie de l'esprit dans la population saine et psychiatrique, analyse comportementale et/ou physiologique (eye-tracking,...)
- Biais d'attribution d'intentions dans les pathologies neurologiques (maladie de Parkinson, traumatisme crânien)
- Prise de perspective dans les pathologies psychiatriques (schizophrénie et troubles bipolaires)
- Cognition sociale (compétences émotionnelles) et Harcèlement scolaire chez les adolescents (en co-direction avec Régis Pochon, thème associé à un stage recherche)
- Psychopathologie et neuropsychologie de la sclérose en plaques

### **Isabella Morrone**

Ma thématique de recherche porte sur le vieillissement normal et sur les pathologies neurodégénératives et en particulier sur le trouble neurocognitif majeur dû à la maladie d'Alzheimer. Les différents axes d'études sont les suivants:

- Cognition sociale (émotions, théorie de l'esprit, empathie) le vieillissement normal et les troubles neurocognitifs majeurs
- Troubles cognitifs dans troubles neurocognitifs majeurs
- Qualité de vie dans les troubles neurocognitifs majeurs

### **Clément Planchou**

- Compétences verbales et non verbales chez les enfants souffrant d'un Trouble Spécifique du Langage Oral (TSLO)  
- Théorie de l'esprit et troubles neurodéveloppementaux  
- Prématuration et cognition sociale

### **Nicolas Stefaniak**

Ma thématique de recherche principale porte sur l'influence des processus implicites et des processus explicites sur le langage dans une perspective lifespan (de l'enfant à la personne âgée), à la fois chez l'individu sain et dans certaines pathologies (dyslexie, dysphasie, maladie d'Alzheimer). Certains des projets que je propose s'appuient sur des méthodes électrophysiologiques (ERP, eyetracker) alors que d'autres adoptent une approche comportementale uniquement. Tous ces projets ont pour objectif in fine d'améliorer la pratique clinique sur l'évaluation et la prise en charge des atteintes mnésiques et langagières. Plus récemment, j'ai entamé des collaborations visant à déterminer le rôle des émotions sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe chez l'enfant au développement typique, ou pathologique (dyslexie) ainsi que des projets visant à développer un outil permettant de mesurer la théorie de l'esprit de manière plus écologique et plus implicite.

***1<sup>ère</sup> année de la Mention de Master (M1)***

## Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances

<b>SEMESTRE 1 - Parcours PNP-C-A</b>			<u>Coef</u>	<u>Session 1</u>	<u>Session 2</u>	<u>Présentiel</u>	<u>Groupes</u>	<u>CM</u>	<u>TD</u>	<u>ETD</u>
<b>UE11 COMPETENCES TRANSVERSALLES</b>			<b>4</b>			<b>32</b>		<b>0</b>	<b>32</b>	<b>32</b>
UE11 EC1	Dimitri Voisin / Fabien Gierski	Anglais	2	CC	OT	20	2		20	20
UE11 EC2		Option libre 1* ou stage 50h	1	Selon option / Stage DO	Selon option / Stage DO					
UE11 EC3	Sarah Lemée	Pré-professionnalisation: Préparation au stage	1	DO	DO	12	2		12	12
<b>UE12 OUTILS DU PSYCHOLOGUE</b>			<b>8</b>			<b>36</b>		<b>24</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
UE12 EC1	Sophie Berjot	Initiation à l'entretien	2	CC		12	2		12	12
UE12 EC2	Elisabeth Grebot	Entretiens Professionnels	2	CC		12	3		12	12
UE12 EC3	Chrystel Besche-Richard	Tests et questionnaires cliniques	2	CC		12	2		24	24
UE12 EC4	Gilles Lafargue (20h)/Delphine Raucher-Chéné (4h)	Neurosciences cognitives et affectives	2	ET 2h	ET 2h	24		24		
<b>UE13 PSYCHOPATHOLOGIES 1</b>			<b>6</b>			<b>64</b>		<b>40</b>	<b>24</b>	<b>84</b>
UE13 EC1	Fabien Gierski	Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent: conduites à risque à l'adolescence	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE13 EC2	Chrystel Besche-Richard	Psychopathologies de l'adulte: trouble du spectre schizophrénique	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE13 EC3	Séverine Lannoy	Etude de cas	2	CC	ET 2h	24	2		24	24
<b>UE14 INTRODUCTION A LA CRIMINOLOGIE 1</b>			<b>6</b>			<b>56</b>		<b>32</b>	<b>24</b>	<b>72</b>
UE14 EC1	Martine Evans	Criminologie générale	3	ET 3h	ET 3h	32		32		48
UE14 EC2	Martine Evans	Criminology	3	OT	OT	24			24	24



	<b>UE24 INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE LEGALE**</b>		<b>6</b>			<b>72</b>		<b>72</b>		<b>108</b>
UE23 EC1	Sylvain Caruana	Processus de jugement et décision de justice	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE23 EC2	Nicolas Stéfaniak	Fiabilité des techniques d'investigation et du recueil de témoignage	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE23 EC3	Céline Fassey	Droit pénal des mineurs	2	ET 3h	ET 3h	32		32		48
	<b>UE25 TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE***</b>		<b>6</b>			<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
UE25 EC1		TER		DO	DO					
		<b>TOTAL Semestre 2 année 1</b>	<b>30</b>			<b>196</b>		<b>124</b>	<b>72</b>	<b>258</b>

\* Stage de 4 semaines sur début du semestre

\*\* Début des cours à la 5ème semaine

\*\*\*Pas de validation d'année si UE 25 < 10

## Contenu des enseignements du 1er semestre – Résumés des cours

### UE 11 – Compétences transversales

#### EC1 - Anglais

*Responsable de l'enseignement* : Fabien Gierski & Dimitri Voisin

Présentations des différentes sous-disciplines de la psychologie avec des exemples de méthodes de recherche, ce qui permet non seulement d'introduire le vocabulaire technique de la psychologie en anglais, mais aussi de clarifier de nombreux éléments. Un aspect spécifique présentera la structure d'un article scientifique (IMRAD et APA). On abordera à cette occasion les différentes étapes d'une recherche. Un travail sur la rédaction d'abstracts et l'analyse de tableaux de données et de graphiques sera nécessaire. Les étudiant.e.s réaliseront de nombreux exercices méthodologiques et s'entraîneront également à la présentation orale.

#### EC2 - Option libre ou stage 50h

L'option est à choisir parmi les UE 13 & 14 des autres parcours de la mention. Vous pouvez également réaliser un stage professionnalisant ou de recherche. Ce stage réalisé dans le cadre de l'option devra comptabiliser au moins 50h.

Si un.e étudiant.e souhaite réaliser un stage recherche, il s'agira d'un stage dans le cadre de l'option du semestre 1. Une seule convention dans le cadre de la formation sera donc signée par l'étudiant.e de M1 pour sa validation. Une convention de stage peut être signée pour un stage dans le cadre de l'option aux conditions qu'il y soit mentionné « stage d'observation », et qu'un tuteur universitaire accepte l'encadrement du stage.

Le stage peut être réalisé en France ou à l'étranger. Il est nécessaire de choisir un maître de stage parmi l'équipe du laboratoire C2S ainsi qu'un autre enseignant du laboratoire qui sera le tuteur universitaire. Le format du rapport de stage recherche prendra la forme d'un rapport de recherche visant à décrire les activités réalisées. Ce stage sera noté sur la base du document écrit et ne donnera pas lieu à une soutenance.

#### EC3 - Pré-professionnalisation : préparation au stage

*Responsable de l'enseignement* : Chrystel Besche-Richard

Cet EC a vocation à accompagner les étudiant.e.s dans leur recherche et la préparation du stage.

### UE 12 – Outils du psychologue

#### EC1 - Initiation à l'entretien

*Responsable de l'enseignement* : Sophie Berjot

L'entretien est l'outil principal du psychologue et des professions associées telles que responsable des ressources humaines, conseiller en insertion, etc. L'entretien est toutefois un exercice extrêmement complexe qui nécessite une formation pratique longue et répétée afin d'acquérir un certain nombre d'automatismes à même de laisser disponibles les ressources cognitives indispensables pour gérer la complexité du contenu de communication (traitement des messages de l'interlocuteur, préparation de questions pertinentes, etc.).

#### EC2 - Entretiens professionnels

*Responsable de l'enseignement* : Elisabeth Grebot

L'entretien est l'outil principal du psychologue et des professions associées telles que responsable des ressources humaines, conseiller en insertion, etc. L'entretien est toutefois un exercice extrêmement complexe qui nécessite une formation pratique longue et répétée afin d'acquérir un certain nombre d'automatismes à même de laisser disponibles les ressources cognitives indispensables pour gérer la complexité du contenu de communication (traitement des messages de l'interlocuteur, préparation de questions pertinentes, etc.). Au-delà de ces apprentissages initiaux (cf. cours entretien initiation), il s'agit surtout de savoir poser les questions (e.g., savoir-faire un guide d'entretien), utiliser



les différentes techniques de relance, gérer la distance relationnelle avec son interlocuteur et enfin analyser le discours produit (analyse de contenu).

### **EC3 - Tests et questionnaires cliniques**

*Responsable de l'enseignement* : Chrystel Besche-Richard

Au cours de cet enseignement, il s'agira de présenter un panel de tests, d'échelles et de questionnaires cliniques en insistant sur leur intérêt clinique. Au programme, nous trouverons les entretiens structurés diagnostiques (MINI, SCID) et les outils dimensionnels ou catégoriels d'évaluation clinique de la psychopathologie.

### **EC4 - Neurosciences cognitives et affectives**

*Responsable de l'enseignement* : Gilles Lafargue & Delphine Raucher-Chéné

Ce cours explorera le comportement social humain et ses troubles en combinant les approches de la psychologie évolutionniste et des neurosciences sociales. De façon générale, nous nous intéresserons à la façon dont nous pensons, décidons et agissons dans des situations sociales. Ceci nous amènera à explorer, entre autres, les mécanismes neurocognitifs de processus socio-émotionnels tels que l'empathie, les comportements altruistes et agressifs ou la sensibilité à la justice. L'accent sera également mis sur la nature des différences cérébrales et cognitives entre les femmes et les hommes et sur certains troubles socio-affectifs ainsi que sur les capacités plastiques du cerveau humain. Quatre heures de ce cours porteront sur la pharmacologie. Il s'agira de décrire les mécanismes d'action et les propriétés thérapeutiques des différents groupes de psychotropes. Leur efficacité thérapeutique et leurs effets secondaires, envisagés dans le cadre de la prise en charge globale des patients, seront aussi discutés.

## **UE 13 - Psychopathologies 1**

### **EC1 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : conduites à risque à l'adolescence**

*Responsable de l'enseignement* : Fabien Gierski

Phénomène de transition, passage à l'âge adulte, crise... la notion d'adolescence divise les auteurs. La survenue de la puberté est souvent évoquée comme point de départ de cette période. Parallèlement, les domaines cognitifs et affectifs connaissent des développements majeurs. En peu de temps, l'adolescent se retrouve face à des changements internes et confronté à des enjeux sociaux et identitaires oppressants. C'est dans ce contexte, qu'il peut parfois se mettre en danger et avoir des « conduites à risques ». Nous chercherons à identifier et à comprendre les mécanismes sous-jacents à ces conduites dans le cadre d'une approche biopsychosociale. Nous verrons notamment que la potentialité du développement cérébral est également source de vulnérabilité (cf. modèle neurobiologique du comportement motivé de Ernst, 2006). Seront présentées les conduites suicidaires, les jeux dangereux, les conduites d'usage de substances (alcool et phénomène du *binge drinking*, cannabis, autres substances). Enfin, les types d'interventions thérapeutiques et les spécificités de prises en charge des adolescents seront présentés.

### **EC2 - Psychopathologie de l'adulte : trouble du spectre schizophrénique**

*Responsable de l'enseignement* : Chrystel Besche-Richard

Ce cours a pour objectif de vous fournir les connaissances principales sur la sémiologie, le diagnostic, la compréhension psychopathologique et la prise en charge des troubles psychotiques de l'adulte que ceux-ci soient aigus ou chroniques en vue de forger votre pratique clinique future. Même si cet enseignement s'inscrit clairement dans une conception clinique basée sur l'approche du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (approche catégorielle), il s'en dégagera pour aborder plus finement la sémiologie des troubles selon une perspective clinique liée à l'approche dimensionnelle.

### **EC3 - Etude de cas**

*Responsable de l'enseignement* : Chrystel Besche-Richard

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, s'appliquera à faire travailler les étudiant.e.s sur des cas cliniques liés aux cours de « Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent: conduites à risque à

l'adolescence » et de « Psychopathologies de l'adulte: Délires chroniques et troubles schizophréniques ». Ces cas cliniques s'appuieront sur différents supports tels que des cas cliniques vidéo et des cas cliniques écrits.

## UE 14 - Introduction à la criminologie 1

### EC1 – Criminologie générale

*Responsable de l'enseignement* : Martine Evans

- 1) **Les causes du crime** : individuelles (par ex. addictions, maladies mentales, personnalité, formes de parentalité, santé primale, théoriques évolutionnistes, hormones et gènes, etc...) et collectives (par ex. guerres, mouvements de population, systèmes et crises économiques, internet, etc.)
- 2) **Les criminels** (pourquoi les femmes sont moins délinquantes que les hommes ? Quid de la délinquance des mineurs et des étrangers ?)
- 3) **Le crime** : individuel (par ex. délinquance sexuelle, consommation de stupéfiants, et collectives (par ex. trafic de stupéfiants, terrorisme)
- 4) **Le traitement du crime** : détection, prévention, sanction et soins : partie en réalité essentiellement réalisée en M2 également mutualisée droit/psycho.: au travers du cours de criminologie appliquée (cours également dispensé par Mme H-Evans)

Il est à noter que ce cours comprend aussi des TD pour les étudiants en droit, mais les étudiant.e.s de psychologie en sont dispensé.e.s. Ils/elles seront toutefois évalué.e.s de la même façon par un écrit terminal. Les étudiant.e.s en psychologie seront invité.e.s à indiquer lors de l'examen sur la copie qu'ils sont étudiant.e.s en psychologie pour ne pas être défavorisé.e.s.

### EC2 - Criminology

*Responsable de l'enseignement* : Martine Evans

This 24-hour class consists in a series of two-hour modules.

It covers issues such as mental health and crime, or gender and diversity and crime, and so on. The class is taught 100% in English and students are expected to actively participate.

This is NOT an English class, however, which means Prof. Evans will not be marking you on the basis of your English language skills; she will be assessing you on the basis of your knowledge and work. So long as you do the work that is required of you, it does not matter how strong your accent is or that your grammar is not perfect. The key is to participate and to the work. Nonetheless, you will be learning a lot of specialised vocabulary (e.g. Risk-Needs-Responsivity; self-control theory...), some general language vocabulary and you will also be exposed to the different spelling traditions of the UK, the US, Australia and Canada.

Each week, you'll be expected to thoroughly read and study three to five articles. The class will comprise a mix of:

- Lecturing;
- Group work on the basis of the aforementioned documents;
- In some cases, exercises and videos analysis.

This class complements the French language (criminology) class. Some themes may overlap (e.g. mental health and crime), but the documents you will be expected to read will be entirely different.

## UE 15 - Méthodologie de la recherche et statistiques

### EC1 - Statistiques

*Responsable de l'enseignement* : Nicolas Stefaniak

Les CM et les TD sont l'occasion de revoir la corrélation de Bravais-Pearson et la régression linéaire simple. L'accent est ensuite mis sur la régression multiple et l'analyse factorielle en composante principale ainsi que sur certains types

d'analyses indispensables à certains domaines de la psychologie, telle que les analyses de médiation ou de modération. Le cours se poursuit ensuite sur les régressions logistiques et les analyses factorielles exploratoires. L'objectif du cours est d'amener les étudiants à être en mesure de choisir l'analyse la plus adaptée, à les réaliser et à être en mesure de les interpréter correctement.

## **EC2 - Méthodologie**

*Responsable de l'enseignement* : Sophie Berjot, Régis Lefeuvre, Frédéric Schiffler

Il s'agira ici d'aborder des méthodes de recherche en particulier les méthodes d'enquête via questionnaire. Seront abordées les différents types de mesure, les validités, les étapes de construction d'un questionnaire. Des exercices concrets seront proposés ainsi qu'une application via l'apprentissage d'un logiciel de mise en ligne de questionnaires.

### UE 21 - Professionnalisation

#### EC1 - Retour de stage / supervision

*Responsable de l'enseignement* : Chrystel Besche-Richard

Des séances de supervision de stage accompagnent l'expérience de terrain expérimenté à travers le stage. L'objectif pédagogique de ce suivi est de faire prendre conscience à l'étudiant.e de ses attitudes personnelles mises en jeu dans les divers types de relation avec les professionnel.le.s, de les décoder et de les assumer.

#### EC2 - Stage

L'objectif de ce stage de 150h est de fournir aux étudiant.e.s une 1ère expérience professionnelle au cours d'un stage d'observation. Cette expérience devra aussi permettre à l'étudiant.e de construire son projet professionnel à travers des expériences de terrain.

### UE 22 - Méthodologie et statistiques

#### EC1 - Statistiques appliquées

*Responsable de l'enseignement* : Marie Olivier

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à revoir l'ensemble des programmes de statistiques des premières années de leur cursus de psychologie (chi<sup>2</sup>, t de Student, analyse de variance...) ainsi que quelques tests non paramétriques et seront invité.e.s à réfléchir aux choix des tests statistiques appropriés pour valider des hypothèses et à traiter des données sur le logiciel Statistica.

#### EC2 - Méthodologie professionnelle

*Responsable de l'enseignement* : Fabien Gierski

Au cours de cet enseignement, divers aspects de la méthodologie professionnelle seront abordés :

- d'abord, les aspects éthiques et déontologiques liés à l'exercice de la profession et à la recherche ;
- l'entretien motivationnel ;
- l'identité du psychologue clinicien
- les techniques d'insertion professionnelle
- enfin, le fonctionnement de l'hôpital (loi HPST, GHT, fonctionnement CDD, CDI, titularisation, collège des psychologues, numéro ADELI, ARS, etc.).

### UE 23 - Psychopathologies 2

#### EC1 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Handicap mental et troubles du développement

*Responsable de l'enseignement* : Christelle Declercq

Cet enseignement présente les différentes conceptions de la déficience intellectuelle, et se focalise plus particulièrement sur les conceptions issues de la psychopathologie développementale, telles que le neuroconstructivisme. Il présente également plusieurs troubles du développement engendrant un handicap mental (syndromes de Down, de Williams-Beuren, de l'X fragile et la paralysie cérébrale). Chacun permet de mettre en avant différentes spécificités de développement et de fonctionnement des personnes avec un handicap mental. L'enseignement aborde également la question de l'insertion dans la société des personnes (enfants, adolescents ou adultes) avec un handicap mental, le cadre de référence est notamment celui du processus de production du handicap.

## **EC2 – Psychopathologie de l'adulte : Troubles de l'humeur et de la personnalité**

*Responsable de l'enseignement : Audrey Henry*

Ce cours abordera les troubles de l'humeur (syndrome dépressif caractérisé, troubles bipolaires, etc.) et les troubles de la personnalité chez l'adulte, leurs caractéristiques sémiologiques, la classification et ses problématiques ainsi que les outils d'évaluation (entretien clinique, questionnaires, etc.). Les théories ou modèles explicatifs seront présentés ainsi que la démarche diagnostique notamment le diagnostic différentiel.

### **EC3 – Etude de cas**

*Responsable de l'enseignement : Audrey Henry*

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, s'appliquera à faire travailler les étudiant.e.s sur des cas cliniques liés au cours de « Psychopathologies de l'adulte: troubles de l'humeur et troubles de la personnalité ». Ces cas cliniques s'appuieront sur différents supports tels que des cas cliniques vidéo et des cas cliniques écrits.

## **UE 24 – Introduction à la psychologie légale**

### **EC1 - Processus de jugement et décisions de justices**

*Responsable de l'enseignement : Sylvain Caruana*

Ce cours vise à présenter les applications de la psychologie au domaine judiciaire. Nous aborderons les processus sociocognitifs qui peuvent entrer en jeu dans les décisions de justice et les jugements de culpabilité. Il s'agira d'adopter une approche prenant en compte l'influence du jury ou de la médiatisation des procès, des informations sur la victime et sur l'accusé, et d'en étudier les effets sur les jugements de culpabilité. Nous aborderons également l'impact des idéologies de justice (croyance en un monde juste) sur la perception des faits (et des protagonistes), les émotions et la sévérité des sanctions. Enfin, des réflexions plus larges autour du vécu de la sanction (punitive, restaurative) ou de la réinsertion professionnelle pourront faire l'objet d'apports théoriques.

### **EC2 – Fiabilité des techniques d'investigation et de recueil des témoignages**

*Responsable de l'enseignement : Nicolas Stefaniak*

Ce cours va présenter les difficultés liées au recueil d'informations dans le domaine judiciaire. Après avoir présenté les dangers de la démarche de confirmation, nous expliquerons comment la démarche de falsification permettra d'y répondre. Nous aborderons ensuite les questions relatives à la qualité des informations recueillies, tant du point de vue de l'investigateur (techniques d'entretien, influence, identification du mensonge chez le suspect) que du témoin (faux souvenirs, qualité du témoignage oculaire, qualité du témoignage auditif). Des pistes seront ensuite présentées pour limiter l'impact de ces difficultés. Nous terminerons sur la manière dont les suspects peuvent chercher à falsifier leurs comportements dans le cadre des expertises.

### **EC3 – Droit pénal des mineurs**

*Responsable de l'enseignement : Céline Fassey*

## **UE 25 - Travail d'étude et de recherche**

### **EC1 – Travail d'étude et de recherche**

Le travail d'étude et de recherche repose sur la rédaction d'un mémoire de recherche répondant à une logique hypothético-déductive. L'étudiant.e devra apprendre à concevoir une problématique et à formuler les hypothèses issues d'une théorie et s'appuyant sur des données empiriques, à faire un choix méthodologique pour tester les hypothèses (opérationnaliser les hypothèses), à collecter et analyser des données, et enfin à les interpréter en référence au cadre théorique élaboré à l'aide de la revue de la littérature. La réalisation de ce travail vise à développer les capacités de synthèse et d'analyse critique tout en donnant.

Le format du mémoire est un format court (cf. ci-après les consignes de rédaction).

ATTENTION!

**NB. La note à l'UE 25 "Travail d'étude et de recherche" n'est pas compensable si elle est inférieure à 10.**

## Dates à retenir M1

Pré-rentrée Master 1 : 6 septembre 2018 à 14h30

Début des cours: 10 septembre 2018

Rendu du TER et rapport de stage de Master 1, session 1 : 10 mai 2019

Rendu du TER et rapport de stage de Master 1, session 2 : 18 juin 2019

Le mémoire et le rapport de stage sont à déposer au secrétariat aux dates indiquées et doivent être envoyés par mail au/à la directeur.trice de mémoire et au/à la maître de stage universitaire. Un exemplaire du rapport de stage doit être remis au/à la tuteur.trice professionnel.le.



## **ANNEXES**

### **Annexe 1**

# **Mention de Master « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé »**

## **Master 2**

**« PSYCHOLOGIE ET NEUROPSYCHOLOGIE DES PERTURBATIONS COGNITIVES : CLINIQUE DE L'ADULTE »**

**Consignes pour la rédaction du mémoire**



## **UFR Lettres et Sciences Humaines**

**Mention de Master de « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé »**

Parcours « Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte »

« Titre du mémoire »

Eventuellement un sous-titre

présenté par Nom, Prénom de l'auteur.e

Réalisé sous la direction de M/Mme le/la Docteur.e<sup>1</sup> .... ou Professeur.e<sup>2</sup>...

Année universitaire 20--/20--

---

<sup>1</sup> Concerne les titulaires d'un doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle (les maîtres de conférences nécessairement et les professionnels possédant une thèse de 3<sup>ème</sup> cycle).

<sup>2</sup> Concerne les professeur.e.s d'université.

Ces informations sur le statut de votre directeur/trice figurent sur le site du laboratoire d'adossement.

## Au total 6000 mots maximum

Ce décompte ne prend en compte que le corps du texte sans la page de garde, les remerciements, la table des matières, les résumés, les tableaux & graphiques, les annexes.

**Présentation du manuscrit:** tapé sur des feuilles 21 x29,7 cm paginées dès la page de titre, caractères de taille 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

**Les paragraphes devraient être justifiés et le texte suffisamment aéré pour une lecture agréable.**

- ❖ **TABLE DES MATIERES** : doit indiquer les différentes parties du mémoire avec les numéros de pages correspondantes
- ❖ **RESUME / ABSTRACT**: 200 mots max en français, 200 mots max en anglais, 5 mots-clés français, 5 keywords

### ❖ **INTRODUCTION**

- \* Introduit la problématique située dans un contexte théorique
- \* Présentation des objectifs

\* La problématique doit être ciblée, précise, pertinente et construite autour des objectifs du mémoire. Elle doit faire l'état des connaissances actuelles sur le sujet abordé. Elle est construite « *du plus général au plus spécifique* » pour aboutir logiquement à la question posée. Cette partie consistera à présenter la problématique au regard des connaissances issues des études empiriques. Le travail concernant cette partie repose sur une bonne connaissance de la ***littérature scientifique récente et internationale*** du thème abordé.

- \* Formulation des objectifs de la recherche et des hypothèses

### ❖ **METHODOLOGIE**

Elle comprend les parties suivantes présentées dans cet ordre:

- \* Population(s) étudiée(s) : nombre de participants, description socio-démographique, critères d'inclusion et d'exclusion, consentement
- \* Matériel: outils utilisés (description brève des différents outils)
- \* Procédure, méthode de recueil des données
- \* Méthode d'analyse des résultats

### ❖ **RESULTATS**

- \* Présentation des résultats
- \* Ne pas oublier d'utiliser de façon adaptée, quand cela est possible, des tableaux et graphiques de synthèse

Il ne doit pas y avoir de redondance entre les résultats et les graphiques/tableaux, entre le texte et les graphiques/tableaux.

#### ❖ DISCUSSION

- \* Résumé et synthèse des résultats
- \* Interprétation des résultats et les situer par rapport à la littérature existante
- \* Implications théoriques des résultats
- \* Limites de la recherche, critiques méthodologiques
- \* Ouvertures vers des recherches futures

#### ❖ CONCLUSION

- ❖ **REFERENCES** : présentées selon certaines règles internationales. En psychologie, ce sont les règles de l'*American Psychological Association* qui sont utilisées. Les *références bibliographiques* se composent de tous les documents publiés cités dans le *corpus* du mémoire (ce qui implique que toute référence bibliographique soit citée dans le *corpus* du mémoire, et que tout document cité dans le *corpus* du mémoire soit présent dans les références bibliographiques).

#### **NORMES DE PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (à respecter impérativement)**

~Selon les normes de l'*American Psychological Association*

Pour cela voir le site suivant:

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

N'hésitez pas, comme indiqué, à vous servir de Zotero (gratuit) pour réaliser votre liste de références bibliographiques : vous pouvez ainsi télécharger les normes APA pour une présentation automatisée qui ne vous dispense pas d'une vérification !

**Après les références bibliographiques, vous avez la possibilité d'ajouter des annexes (numérotées), des index d'auteurs ou de tableaux.**

**Le mémoire est paginé de la première à la dernière page.**

#### **CONVENTIONS LINGUISTIQUES D'ECRITURE D'UN MEMOIRE**

Ecrire le travail avec le « nous » de convention.

Soigner l'orthographe, la grammaire, la clarté et la précision des propos.

Eviter les répétitions. Définir tout terme nouveau, toute abréviation.

La première fois qu'on cite un terme il faut le signaler: le mettre entre guillemets ou en italique (et garder toujours la même convention au long du texte).  
« Nous appellerons "subjectivation" le processus par lequel... »

Toute figure doit être accompagnée d'une légende qui doit impérativement référencer la figure. Cette légende peut être placée en dessous de l'image. La légende doit être dans le texte et non dans l'image elle-même. Toute figure doit être citée dans le texte. On met généralement une majuscule aux références des tableaux et figures.

Tout tableau, graphique doit être numéroté et accompagné d'un titre qui se place au-dessus de la représentation.

### **Références:**

American Psychological Association (2009). *Publication Manual of the American Psychological Association*, 6th ed. Washington: American Psychological Association.

Castro, D. (2000). *Pratique du mémoire de recherche en psychologie*. Le Bouscat: L'esprit du temps.

Courtois, R., Pennequin, V., Adrien, J.-L. (2015). *Réussir son mémoire en psycho - Travail d'études et de recherche en sciences humaines et sociales*. Bruxelles : De Boeck Université.



**Indications pour la rédaction du rapport de stage**

**UFR Lettres et Sciences Humaines**

**Mention de Master de « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé »**

Parcours « Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte »

Rapport de stage présenté

par Nom Prénom

Lieu de stage

Nom-Prénom du Psychologue praticien-référent

Année universitaire 20--/20--

## 25 pages maximum

**Présentation du manuscrit:** tapé sur des feuilles 21 x29,7 cm paginées dès la page de titre, caractères de taille 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

**Les paragraphes devraient être justifiés et le texte suffisamment aéré pour une lecture agréable.**

Les indications suivantes vous invitent à ne pas omettre les informations qui doivent figurer dans un rapport de stage. Contrairement au mémoire, le plan du rapport de stage ne saurait être imposé.

### **Les points importants:**

- L'institution: la présenter, **très brièvement**

\* Structure

\*Fonctionnement

- Les activités réalisées par le stagiaire-psychologue

-L'engagement et l'insertion professionnelle du stagiaire-psychologue

-Analyse critique de la pratique clinique

-Réflexion sur la fonction du psychologue en institution

-Un *cas clinique* que vous avez la liberté de placer entre ces différentes parties: vous définirez une problématique clinique et développerez les méthodes utilisées pour y répondre.

Soigner la clarté et la rigueur. Intégrer des références théoriques.

Respecter les règles éthiques et déontologiques.

Il faut veiller à problématiser le vécu clinique.

-Indiquer les références bibliographiques (selon les normes de l'*American Psychological Association*, cf. Plan du mémoire).

-Eventuellement des annexes (quelques pages seulement).

### **Lecture vivement conseillée :**

Castro, D. (Dir.) (2000). *Les écrits en psychologie. Rapports, expertises, bilans*. Le Bouscat: Editions L'Esprit du Temps.